DEPARTEMENT DU GARD **REPUBLIQUE FRANCAISE**

MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Listes électorales

COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle des listes électorales est convoquée :
Le vendredi 18 mars à 18 heures à la Mairie.

La commission de contrôle est composée comme suit :
- **Mme Amandine MARILLER**
- **Mme Christine COUTAUD**
- **Mr Eric JALADE**

A cette occasion, les inscriptions / radiations effectuées par le Maire seront étudiées.

Leur publication interviendra sur les panneaux d'affichage officiels de la Mairie au plus tard le 21 mars 2022, pour une durée de 7 jours.

Conformément au Code Electoral, cette réunion est publique

Avis affiché le 21 février

MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE (Gard)

Monsieur Didier AZNAR
Conseiller Municipal Délégué